

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Lavaltrie

Reconstruction du pont d'étagement de l'échangeur de l'autoroute 31, au-dessus de l'autoroute 40

Saint-Jérôme, le 15 mai 2026. – Le ministère des Transports et de la Mobilité durable informe la population que les travaux de reconstruction du pont d'étagement de l'échangeur de l'autoroute 31, situé au-dessus de l'autoroute 40, à Lavaltrie, débuteront le 18 mai prochain. Les interventions, qui incluent, entre autres, la construction d'une nouvelle structure et la démolition du pont actuel, entraîneront des entraves dans le secteur jusqu'à la fin du mois de décembre. Le chantier fera ensuite relâche pour une pause hivernale, puis reprendra au printemps 2027.

À terme, ces travaux permettront d'assurer la pérennité de cet important axe routier.

Entraves et gestion de la circulation

Autoroute 40

- Rétrécissement de la voie de la bretelle de l'autoroute 40 en direction est menant à l'autoroute 31 en direction sud.
- Mise en place d'une bretelle temporaire, de l'autoroute 40 en direction est vers l'autoroute 31 en direction nord.
- Fermeture occasionnelle d'une voie, dans une direction à la fois, avec circulation à contresens sur la chaussée opposée.
- Fermeture occasionnelle des accotements, dans les deux directions.

Autoroute 31

- Fermeture occasionnelle d'une voie, dans une direction à la fois, avec circulation à contresens sur la chaussée opposée.
- Fermeture occasionnelle des accotements, dans les deux directions.
- La circulation sera maintenue en tout temps sur le pont d'étagement existant.

Des épisodes de ralentissement sont à prévoir lors de certaines interventions. Le Ministère recommande aux usagers qui devront circuler dans le secteur de prévoir plus de temps pour se rendre à leur destination.

Les travaux pourraient être reportés, prolongés ou annulés en raison de conditions météorologiques défavorables ou de contraintes opérationnelles. Ainsi, il est recommandé, avant de prendre la route, de consulter [Québec 511](#), un outil pratique pour planifier adéquatement ses déplacements, et de télécharger l'[application mobile Québec 511](#) pour activer les notifications.

Pour la sécurité des usagers et celle des travailleuses et travailleurs, le respect de la signalisation en place est essentiel.

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Pour information :

Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Ligne médias : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724
Courriel : medias@transports.gouv.qc.ca